



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

SPC Suva Regional Office

Private Mail Bag
Suva
Fiji
Telephone: +679 337 0733
Fax: +679 337 0021

SPC Headquarters

BP D5
98848 Noumea Cedex
New Caledonia
Telephone: +687 26 20 00
Fax: +687 26 38 18

ANNONCE DE RÉUNION

DESTINATAIRES : Représentants des États et Territoires
Copie : Observateurs issus des ministères/départements
de la Santé

N° : 23/106

RÉFÉRENCE : PRO 2/20/4/1

DATE : 29 janvier 2024

OBJET : **Modification des dates - Sixième Réunion du Réseau du génie biomédical du Pacifique, 8 – 12 avril 2024, Nadi (Fidji)**

OBJET DE L'ANNONCE

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous annoncer que la **Réunion du Réseau océanien du génie biomédical** se tiendra du 8 au 12 avril 2024 à Nadi (Fidji). La manifestation de 5 jours comprendra un atelier de formation ainsi que la Réunion du Réseau proprement dite.

CONTEXTE ET OBJET DE LA RÉUNION

1. Le Réseau océanien du génie biomédical, dénommé préalablement Réseau biomédical du Pacifique, a tenu sa réunion inaugurale en 2012 pour les ingénieurs et techniciens biomédicaux de la région. Cette plateforme a été lancée pour créer un forum au sein duquel les experts biomédicaux de la région pourraient apporter leur soutien, partager leurs expériences, et trouver des solutions aux défis communs auxquels ils sont confrontés.

Le forum a pour but de permettre aux directeurs des soins infirmiers d'apporter des conseils et des orientations clairs en appui aux directeurs de la santé du Pacifique afin que ceux-ci puissent prendre des décisions éclairées en matière d'enjeux prioritaires et de mise en place de services dans le domaine du génie biomédical.

2. Les principaux objectifs de la Réunion sont d'offrir aux pays membres une plateforme leur permettant de partager leurs expériences et leurs difficultés en matière biomédicale et de renforcer les partenariats en vue de répondre aux priorités biomédicales des États et Territoires insulaires océaniques. Parmi les sujets d'intérêt figurent :

- **Renforcement des capacités** (connaissances et compétences) par la formation. L'atelier comprendra une formation technique sur l'équipement de test biomédical, l'entretien, la maintenance et le dépannage.
- **Réseau** pour favoriser l'appui aux services biomédicaux et le renforcement des compétences du secteur grâce à des partenariats et une collaboration robustes.
- Renforcement des capacités de gestion et de **leadership** des techniciens qualifiés en génie biomédical sur la base des besoins propres à chaque pays.
- Sensibilisation des professionnels de la santé et du secteur biomédical aux questions d'**égalité de genre**, de **handicap** et d'**inclusion sociale**.

Les recommandations issues de cette réunion seront présentées lors de la réunion suivante des directeurs des services cliniques.

3. La Réunion est organisée par la Division santé publique de la CPS.

INSCRIPTIONS ET PARTICIPANTS

4. Les États et Territoires membres de la CPS sont invités par la présente à désigner une représentante du secteur biomédical. Les autres institutions, organisations et personnes s'intéressant au domaine de la santé sont également invitées à participer à la réunion et à saisir cette occasion pour rencontrer des représentants et spécialistes du secteur de la santé des États et Territoires insulaires océaniques, et échanger avec eux.
5. Il n'y a aucuns frais d'inscription à payer et, sous réserve d'un préavis suffisant, la CPS peut aider les participants à réserver une chambre d'hôtel jusqu'à un mois avant la réunion.
6. Des fonds sont disponibles pour financer la participation d'une représentante par État ou Territoire membre de la CPS. Par souci de transparence, et conformément à la politique de la CPS relative aux contributions statutaires et aux subventions spéciales des pays hôtes, il convient de noter que les membres accusant des arriérés de paiement de plus d'un an ne peuvent pas bénéficier de cette aide financière.

LIEU

7. La Réunion du Réseau océanique du génie biomédical se tiendra à Nadi (Fidji) dans un lieu qui sera précisé ultérieurement.
8. Cette réunion se tiendra exclusivement en présentiel.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

9. Les correspondants du Réseau océanien du génie biomédical ont été invités à établir l'ordre du jour, dont une version provisoire sera diffusée d'ici au 18 mars 2024. Les représentants désignés voudront bien noter qu'ils pourront être invités à donner un exposé ou à produire un document d'information sur des actions menées ou des événements survenus dans leur région/pays en lien avec un point de l'ordre du jour.
10. Étant donné que les travaux seront axés sur des thèmes précis, le programme ne prévoit pas de séance consacrée aux déclarations des « autres organisations ».
11. Tous les documents de travail pertinents seront disponibles et diffusés au plus tard deux semaines avant la Réunion.

LANGUES

12. En tant que réunion sectorielle officielle de la CPS, la Réunion du Réseau océanien du génie biomédical se déroulera en anglais et en français ; des services d'interprétation simultanée seront assurés, et les principaux documents de travail seront traduits.

COMPTE RENDU

13. Le compte rendu officiel de la Réunion, communément appelé « relevé de conclusions », se présentera sous la forme d'une liste de décisions, conclusions et recommandations telles qu'énoncées par la présidence, puis adoptées par consensus.

VOYAGE, HÉBERGEMENT ET TRANSPORT

14. Un billet aller-retour en classe économique, par l'itinéraire le moins onéreux, sera fourni à tous les représentants dont la participation est financée par la CPS. Les représentants qui préféreraient emprunter un autre itinéraire que celui proposé par la CPS devront prendre à leur charge les dépenses supplémentaires. La demande de réservation ne pourra pas être effectuée tant que les participants n'auront pas été officiellement désignés. Veuillez conserver l'ensemble des cartes d'embarquement et des factures d'hôtel. La CPS aura besoin de ces justificatifs comme preuve de voyage et d'hébergement.
15. Une indemnité journalière sera versée aux représentants dont la participation est financée par la CPS. L'hébergement à l'hôtel sera réservé et réglé directement par la CPS pour la durée de la réunion.

Une indemnité complète sera versée pour toute escale de nuit obligatoire (hôtel, repas et faux frais), mais les représentants devront réserver eux-mêmes leur hébergement à l'hôtel. Une facture d'hôtel acquittée devra être présentée comme preuve de séjour à l'hôtel. Les représentants qui souhaitent séjourner chez des membres de leur famille ou chez des amis sont tenus d'en informer le Secrétariat.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE VISA

16. Les représentants sont priés de s'informer des formalités de visa à remplir pour entrer aux Fidji et de veiller à ce que leur passeport soit encore valable au moins six mois après leur voyage.

ASSURANCE

17. La Communauté du Pacifique n'assure les participants ni pendant la durée de la réunion, ni pendant le voyage entre leur domicile et Fidji. Elle décline toute responsabilité financière en cas de perte, de maladie, de blessure, d'incapacité ou de décès. Il incombe aux participants de vérifier que leur assurance couvre leur participation.

PERSONNES À CONTACTER

18. Veuillez adresser toute requête relative à l'ordre du jour, aux aspects logistiques ou à l'inscription (voir l'annexe 1) à Sunema Talapusi, à l'adresse sunemat@spc.int et à Avikali Tila, à l'adresse avikalit@spc.int.



Paula Vivili

Directeur général adjoint – Sciences et capacités

Pièce jointe : Annexe 1 – Formulaire d'inscription

ANNEXE 1

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Réunion du Réseau du génie biomédical du Pacifique, 8 – 12 avril 2024

Veillez renvoyer cette **Annexe 1** dûment complétée **pour le 29 février 2024 au plus tard** à l'adresse sunemat@spc.int et à l'adresse avikalit@spc.int

Informations concernant le·la participant·e		
Nom de famille (tel qu'indiqué sur le passeport) :	Prénoms (tels qu'indiqués sur le passeport) :	
Numéro du passeport :	Date d'expiration du passeport :	
Fonction :	Sexe :	
Ministère/département :	Nationalité :	
Courriel :	Numéro de téléphone :	
Adresse :		
Ville :	Pays :	Code postal :

S'agissant des représentants dont la participation est financée par la CPS :

- Les noms de toutes les personnes désignées doivent être reçus d'ici au 29 février 2024 afin que les billets d'avion puissent être réservés et
- une copie de la page du passeport valide des participants sur laquelle figure leur photo (données personnelles) doit être fournie au moment de la désignation.
- Aucun changement ne sera accepté moins d'un mois avant la tenue de la Réunion.
- Tout représentant dont l'itinéraire n'a pas été officiellement confirmé avant la date limite mentionnée ci-dessus renonce de fait à l'intégralité de la prise en charge de ses frais de participation par la CPS.

Régime alimentaire particulier

- Si oui, veuillez indiquer quels sont vos besoins en matière de régime alimentaire particulier.

Handicap

- Si oui, veuillez préciser le type d'assistance dont vous aurez besoin pour vous faciliter l'accès à la réunion.